

PROGRAMME DE FORMATION

Sauveteur secouriste du travail

14h00

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident.
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s)

TYPE DU PUBLIC

La formation s'adresse au futur sauveteur secouriste du travail.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

✓ **Méthodes pédagogiques**

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

✓ **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.

Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.

Plan d'intervention INRS...

✓ **Moyens humains**

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par l'INRS.

CONTENU

THEORIE ET PRATIQUE

✓ **Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention**

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

✓ **Intervenir face à une situation d'accident du travail**

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s)
- Faire alerter ou alerter
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

✓ **Pratiques quotidiennes**

✓ **La maîtrise des gestes techniques**

Mise en application des gestes d'urgences, simulation d'accidents du travail selon les risques de l'entreprise.

ÉVALUATION

L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V3.06/2019 en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.

- ✓ Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle ou collective de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.